

Trois personnes depuis l'ouverture de la saison estivale

Déjà, les premières victimes de la mer

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3892 - Mercredi 8 juin 2016 - Prix : 10 DA

Mercuriales
des produits agricoles et viandes

Les prix ont flambé à Béjaïa

Page 24

Plus de 400 questions orales déposées sont restées sans réponse

Ces ministres qui ne répondent pas aux députés

Page 3

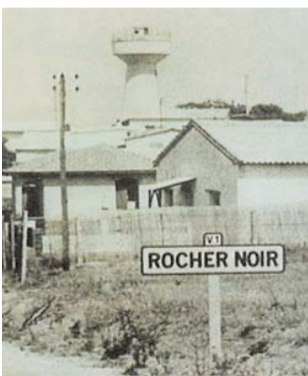
Accidents
de la route, le
fléau est toujours
d'actualité
68 morts et
1 581 blessés
en une
semaine

Page 3

Le ministre de
l'Agriculture annonce :
**la grève
des
vétérinaires
du secteur
public
suspendue**

Page 4

Boumerdès



Le siège
de l'Exécutif
du GPRA
classé
monument
national

Page 4

L'entreprise algérienne face à une panoplie de freins

La bureaucratie continue d'entraver l'acte d'investir



Ph/D. R.

S'exprimant hier sur les ondes de la Radio nationale, le président du Conseil national consultatif de la petite et moyenne entreprise a expliqué que pour donner corps à la relance économique il restait à combattre plus efficacement l'hydre bureaucratique, responsable du gel de nombre de projets d'investissement, et ce, par le changement des structures mentales ayant cours au sein de l'administration. **Page 2**

La prise en charge des sinistrés commence à prendre forme

Une semaine après le séisme de Médéa...

Page 3

Ramadhan

Musique et théâtre pour égayer les veillées

Page 13

L'entreprise algérienne face à une panoplie de freins

La bureaucratie continue d'entraver l'acte d'investir

■ S'exprimant hier sur les ondes de la Radio nationale, le président du Conseil national consultatif de la petite et moyenne entreprise a expliqué que pour donner corps à la relance économique il restait à combattre plus efficacement l'hydre bureaucratique, responsable du gel de nombre de projets d'investissement, et ce, par le changement des structures mentales ayant cours au sein de l'administration.

Par Meriem Benchaouia

L'Etat, depuis plusieurs décennies, déploie des efforts afin d'impliquer la petite et moyenne entreprise (PME) dans le développement de l'économie nationale. En effet, l'entreprise algérienne souffre ainsi d'une panoplie de freins ne lui permettant pas d'évoluer dans son domaine d'activité. La bureaucratie et les lourdeurs administratives figurent ainsi parmi les principaux obstacles qui entra-

vent le bon déroulement du processus de création d'entreprises en Algérie. Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, qui a fait de la lutte contre la bureaucratie son cheval de bataille, n'a pas cessé d'appeler les responsables locaux à adopter une approche économique et non pas administrative dans la gestion des projets d'investissements. Mais en dépit de ces appels, la bureaucratie constitue toujours une pierre d'achoppement aux investisseurs aussi bien nationaux qu'étrangers. S'exprimant hier

sur les ondes de la Radio nationale, le président du Conseil national consultatif de la petite et moyenne entreprise a expliqué que pour donner corps à la relance économique il restait à combattre plus efficacement l'hydre bureaucratique, responsable du gel de nombre de projets d'investissement, et ce, par le changement des structures mentales ayant cours au sein de l'administration. A cet effet, Zaim Bensaci s'est félicité de la promesse du Premier ministre, formulée lors de la dernière tripartite, de libérer «*tous les moyens*» au bénéfice des personnes désirant investir et à lutter fermement contre les bureaucrates. Appelant à enfin en finir avec les entraves rencontrées par des agents économiques potentiels, que ce soit pour accéder au foncier, bénéficier de crédits ou bien obtenir les autorisations administratives pour lancer leur activité, il dit s'étonner que des fonctionnaires «pris en flagrant délit de blocage» de projets ne soient pas sanctionnés. Afin de faciliter l'acte d'investir, il a proposé que davantage de prérogatives soient confiées aux walis afin, a-t-il expliqué, qu'ils se substituent aux organismes chargés jusqu'alors de procédures de traitement des dossiers d'investissement. M. Bensaci a considéré, par ailleurs, que l'élargissement des PME ne pourra se réaliser



PH/D.R.

Marchés de fruits et légumes

Un programme de 30 milliards DA

UN PROGRAMME national de réalisation de centaines de marchés couverts et d'une dizaine de marchés de gros de fruits et légumes, d'un montant global de plus de 30 milliards DA, a été lancé au titre du plan quinquennal 2015-2019, a appris l'APS auprès du ministère du Commerce. Le programme de réalisation d'une dizaine de marchés de gros de fruits et légumes, confié à l'entreprise publique de réalisation et de gestion des marchés de gros (Magros), est estimé à plus de 19,3 milliards DA, précise la même source. Ces marchés seront implantés à Ben Khelil (Blida), Bourached (Aïn Defla), Aïn Sfiha (Sétif), Ben Bieda (Guelma), Sidi Abd El Moumene (Mascara), Aïn Oussara (Djelfa), à Aïn El Beida (Ouargla), à El Ghrous (Biskra) et à Oued Athmania (Mila). Le programme compte également la réalisation à Jijel d'un marché de gros pour 1,2 milliard DA, s'étendant sur quatre (4) hectares et qui sera orienté à l'export, ainsi que le parachèvement d'une Centrale de ventes dans la wilaya de Tiaret pour un montant estimé à un (1) milliard DA. Ces nouvelles structures sont financées à hauteur de 95% par des crédits bancaires. Magros a bénéficié, à ce jour, de la mise en place d'un crédit bancaire de la BADR de 12,1 milliards DA, sachant que les projets de Magros sont réalisés en hors taxes, suite à l'obtention des avantages fiscaux et parafiscaux relevant du régime de l'ANDI. Créée en 2011 pour remédier au déficit enregistré en matière d'infrastructures affectées aux marchés de gros, Magros s'attelle à réaliser et à gérer les marchés de gros pour garantir le libre-échange interne des produits agro-alimentaires. Son programme vise à rattraper le retard accusé dans la réalisation de ces espaces après plusieurs décennies marquées par l'absence d'investissements dans la réalisation des marchés de gros, en vue de remédier au grand déficit, enregistré dans les infrastructures relatives au commerce de gros, et de restructurer la chaîne de distribution, explique-t-on. Professionnels et responsables déplorent l'état de délabrement qui caractérise plusieurs de ces marchés dont la gestion est confiée aux collectivités locales, en dépit des enveloppes financières consacrées à leur réhabilitation. Le pays compte actuellement 42 marchés de gros occupant une superficie globale avoisinant les 100 hectares, à raison de 2,5 hectares par marché.

10 milliards DA pour réaliser 291 marchés couverts

Au titre également du plan quinquennal 2015-2019, un programme national de réalisation de 291 marchés couverts d'une enveloppe financière de 10 milliards de DA a été mis en place. Ces projets, dont la moitié a été déjà réceptionnée, viennent prendre en charge l'amélioration des circuits de distribution des produits agricoles et la lutte contre le commerce informel. Par ailleurs, dans le cadre de la politique de soutien de l'Etat en matière d'approvisionnement des wilayas du sud en produits de large consommation, le Fonds de compensation des frais de transport a projeté une dépense de 14 milliards DA sur la période 2017-2019. La gestion de ce fonds, totalement décentralisée, est assurée par les directions du commerce des wilayas du Sud bénéficiaires de ce dispositif pour le remboursement des frais de transport liés à l'approvisionnement de ces régions en produits de large consommation. La valeur de ces dépenses s'élève, pour l'année 2017, à plus de 7,5 milliards DA répartis entre 3 milliards DA pour les besoins exprimés et 4,4 milliards DA pour les dettes antérieures. Les besoins projetés pour l'année 2018 sont de l'ordre de 3,2 milliards DA alors que ceux projetés pour l'année 2019 sont estimés à 3,4 milliards DA. L. O.

que par une décentralisation territoriale, seule à même, a-t-il assuré, de permettre de mieux localiser les «bassins» à vocation économique ainsi que les types d'investissement à y entreprendre. Une telle décentralisation, a-t-il expliqué, pourrait être largement facilitée par l'établissement d'une cartographie des potentialités économiques de

chaque région. Il a signalé que cette cartographie, pour la réalisation de laquelle son organisme a bénéficié d'un crédit de la Banque Africaine de développement (BAD), contribuera à donner plus de visibilité sur les investissements à y entreprendre et les types de PME qui y sont déjà implantées. M. B.

Trois personnes depuis l'ouverture de la saison estivale

Déjà, les premières victimes de la mer

A peine ouverte, la saison estivale commence déjà à comptabiliser son premier lot de victimes. La Protection civile vient d'enregistrer trois décès par noyade, depuis le 1^{er} juin, jour du lancement officiel de la saison estivale. La mer fait ses premières victimes. Si la saison estivale incite les vacanciers à l'évasion, notamment la baignade, elle demeure annonciatrice de nombreux accidents, noyades et autres, souvent mortels. Ce n'est que le début de l'été et beaucoup de noyades ont été d'ores et déjà signalées par la Protection civile. Les sites les plus mortels sont les barrages, les lacs et les retenues collinaires. Malgré les moyens humains et matériels mis en place par la Protection civile pour affronter ces dangers sous toutes leurs formes, le bilan présenté, hier, pour seulement quelques jours, est édifiant. Pas moins de 534 interventions liées au dispositif de surveillance des plages et des baignades à travers les wilayas côtières depuis le début de lancement de la saison estivale. Le bilan fait état

également de 289 personnes secourues et sauvées de noyade au niveau des plages surveillées et 183 personnes ont reçu les premiers soins au niveau des postes de surveillance de la Protection civile. Ces chiffres démontrent que les plages connaissent déjà une grande ruée.

En revanche, deux personnes ont trouvé la mort, l'une d'elles au niveau d'une plage interdite à la baignade dans la wilaya d'Oran. Une autre personne est décédée dans un bassin d'eau au niveau de la wilaya d'Oum El Bouaghi. En effet, les fortes chaleurs qui continuent de sévir sur le pays incitent de plus en plus de jeunes à aller se baigner. Ces gens en quête de fraîcheur marine ne se soucient guère des risques que peuvent présenter ces endroits interdits à la baignade.

Pour ce qui est de la baignade dans des plages interdites, le phénomène est expliqué par le sens de l'aventure chez beaucoup de personnes. Sinon, les plages sont interdites pour plusieurs raisons, notamment l'ab-

sence de l'accès des secours sur ces plages et la pollution. Pourtant, en annonçant la fermeture de plusieurs plages à travers le pays, les pouvoirs publics voulaient éviter à tout prix un été à hauts risques. Les mises en garde n'ont apparemment pas eu un grand impact sur la population. Pour ce phénomène cesse, la plupart des amoureux de la grande bleue auront à penser d'eux-mêmes que s'il y a interdiction de baignade, c'est qu'il existe un réel danger de noyade. Ils doivent impérativement redoubler de vigilance et instaurer une culture de prévention à leur progéniture, surtout lorsqu'on sait que la ruée vers les plages va s'accroître, une fois le ramadhan fini et les congés d'été et les vacances scolaires arrivés.

En tous cas, la Protection civile et les services de sécurité mobilisés pour la circonstance n'auront pas de répit durant toute la saison estivale. Car si la plage fait déjà des victimes à ses débuts, sa clôture risque de connaître des drames.

Louiza Ait Ramdane

Plus de 400 questions orales déposées sont restées sans réponse

Ces ministres qui ne répondent pas aux députés

■ La lenteur des ministres pour répondre aux questions des députés n'est pas un phénomène spécifique à la septième législature. Mais durant celle-ci, les membres du gouvernement n'ont même pas fait l'effort de répondre à la moitié des questions déposées.

Par Nacera Chennafi

Des députés se trouvent face à des ministres qui viennent répondre à leurs questions orales après que celles-ci soient dépassées dans le temps. D'ailleurs, on entend les députés dirent aux ministres, lors de la séance des questions orales, que leurs questions sont dépassées et le problème est réglé ou a connu des nouveautés. Aucun ministre ne justifie ce retard ou cette lenteur dans la réponse aux questions des membres de l'Assemblée populaire nationale. Parfois, la question d'agenda est avancée comme excuse.

Il faut savoir que les questions orales et écrites sont considérées comme moyens de contrôle et de suivi du travail du gouvernement par l'institution législative. Mais même ce simple moyen n'est pas respecté.

De mai 2012 jusqu'à aujourd'hui, les représentants du gouvernement n'ont répondu qu'à 348 questions orales sur un total de 826 déposées. Ce n'est même pas la moitié. Ce chiffre qui a été révélé par Rabah Zebbar, vice-président de l'APN, montre un certain dysfonctionnement entre l'Exécutif et l'institution législative.

Lors d'une conférence de presse animée par M. Zebbar, conjointement avec le vice-président Saïd Lakhdari lundi dernier à l'APN, il a reconnu la lenteur



Ph/D. R.

des réponses des membres de l'Exécutif. «Certes, les réponses du gouvernement sont faibles, mais elles restent mieux que celles des précédentes législatures», a-t-il dit, sachant que les séances consacrées aux questions orales sont programmées tous les quinze jours.

Pour les réponses écrites, les représentants du gouvernement répondent mieux. M. Zebbar avance que le gouvernement a répondu à 95% des questions (réponse à 1 242 questions écrites sur un total de 1 457). Pour Saïd Lakhdari, «le phénomène existe dans tous les Parlements du monde».

Il faut savoir que dans la récente révision du texte fondamental de la République, en attendant les textes d'appli-

tion, les ministres auront un délai de 15 jours pour répondre aux questions orales déposées.

Autre disposition aussi très attendue, c'est de mettre un terme au phénomène de l'absentéisme, car plusieurs fois des ministres se retrouvent face à une minorité de députés pour présenter leurs projets de loi ou répondre aux questions d'un débat autour d'un texte de loi. Des séances de vote ont été aussi retardées faute de quorum. Il est à noter que pour cette session les députés doivent attendre encore pour prendre leur congé, pour parachever les lois organiques relatives à la dernière révision constitutionnelle. Dans ce cadre, 4 avant-projets de loi approuvés au dernier Conseil des ministres avaient été

soumis dans la matinée. Il s'agit des avant-projets de loi modifiant et complétant respectivement, l'ordonnance relative aux statuts des officiers de réserve ainsi que l'ordonnance portant statuts des personnels militaires. L'avant-projet de loi fixant la composition et les modalités de désignation des membres du Conseil national des droits de l'homme ainsi que les règles relatives à son organisation et à son fonctionnement a été déposé, de même que l'avant-projet de loi organique fixant l'organisation et le fonctionnement de l'Assemblée populaire nationale et du Conseil de la Nation, ainsi que les relations fonctionnelles entre les deux Chambres et le gouvernement. **N. C.**

Accidents de la route, le fléau est toujours d'actualité

68 morts et 1 581 blessés en une semaine

Selon le récent bilan avancé par les services de la Protection civile, 68 personnes ont trouvé la mort et 1 581 autres ont été blessées dans 1 306 accidents de la route survenus du 29 mai au 4 juin à travers le territoire national. Un nombre à la fois effarant et inquiétant, compte tenu du taux élevé de pertes en vies humaines en aussi peu de temps. A cet effet, dans le cadre de ce phénomène effroyable d'insécurité routière qui mine nos routes, le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Laghouat avec 33 morts et 49 blessés dans 18 accidents de la route, selon la même source. En outre, il est à savoir que deux personnes ont également trouvé la mort et deux autres ont été blessées dans un accident de la route qui s'est produit hier au lieu-dit Oued Bouzendir, dans la commune d'Ain El Melh à Msila, nous a appris la Protection civile. Devant cette hécatombe routière, qui prend une ampleur inquiétante, les autorités, avec toutes leurs stratégies déployées

en la matière, semblent, à cet effet, incapables pour le moment d'arrêter l'hémorragie sévissant sur nos routes, ou du moins l'atténuer de moitié. Pourtant, au vu de toute la campagne nationale de sensibilisation des citoyens à la sécurité routière, de larges compétences en matière de législation, de communication, de surveillance et de contrôle, ont été déployées par les autorités dans ce sens pour venir à bout de cette urgence nationale. Néanmoins, cela reste toujours insuffisant. Car avec un taux de

mortalité record de plus de 4 000 morts et environ 10 000 blessés rien que l'année dernière, l'Algérie demeure parmi les pays les plus dangereux en matière d'insécurité routière. Ceci dit, ces 68 morts et 1 581 blessés enregistrés en une semaine témoignent de la gravité de la situation et appellent la société civile à réfléchir davantage sur le phénomène. De ce fait, l'aspect humain, étant la première cause de mortalité chez nous, d'après les spécialistes, il faut rappeler qu'en matière de culture de

sécurité routière, les Algériens sont encore à la traîne du monde. Pour preuve, rien qu'à voir les comportements inconscients et laxistes notoires de ces derniers sur les routes, il n'est pas étonnant que des milliers de gens périssent encore sur nos autoroutes. Par ailleurs, pour ce qui est des dispositifs de lutte contre l'insécurité routière initiés dernièrement par l'Etat, un déficit de coordination empêchant la mise en mouvement d'actions cohérentes est à relever, d'après la récente déclaration de M. Naït El Hocine, commissaire divisionnaire de la DGSN. Ce dernier est allé plus loin en considérant que la présence de certains acteurs administratifs sur le terrain n'a eu «aucune incidence» sur la sécurité routière. C'est dire que l'Etat doit agir au plus vite pour revoir sa stratégie de lutte contre l'insécurité routière, sans quoi la perte massive en vie humaines ne cessera de marquer l'actualité de sitôt.

Yacine Djadel

10 morts et 81 blessés en une seule journée

DIX PERSONNES ont trouvé la mort, dont trois nigériens, et 81 autres, dont 37 ressortissants nigériens, ont été blessés dans 17 accidents survenus lundi, premier jour du ramadhan, à travers 14 wilayas du pays, selon un bilan établi mardi par les services de la Gendarmerie nationale. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Khenchela avec deux morts et trois blessés, selon la même source. Par ailleurs, un grave accident s'est produit mardi matin à 10h30 sur la route reliant Mila à Jijel, faisant 18 blessés suite à une collision entre une camionnette et un autocar de transport de voyageurs. **A. S.**

La prise en charge des sinistrés commence à prendre forme
Une semaine après le séisme de Médéa...

UNE PRISE en charge «graduelle» des sinistrés de Mihoub (Médéa) et de ses environs est perceptible dans la région où pas moins de 437 tentes provenant des stocks de la Protection civile et des Collectivités locales ont été distribuées à ce jour, a-t-on appris hier des services de la wilaya. Cette dotation a concerné la région de Mihoub, épice de du séisme du 29 mai dernier, mais également à travers plusieurs zones rurales relevant des localités d'El-Azzizia et Maghraoua, ont indiqué les mêmes services. Une semaine après le séisme de 5,3 sur l'échelle de Richter, le nombre de tentes remises aux citoyens n'excédait pas les 180 tentes, un fait qui avait provoqué le courroux des sinistrés contraints d'attendre des jours supplémentaires pour en bénéficier. Les services de la wilaya font état de la disponibilité d'un stock d'environ huit cents tentes qui sera distribué, suivant l'évaluation du CTC (Centre technique de construction) car la priorité revient, souligne-t-on, aux habitants qui ont subi le plus de dégâts. Il a été décidé aussi l'augmentation du nombre de décisions de financement, dans le cadre de l'aide à l'autoconstruction, établies et remises aux sinistrés. L'on apprend, dans ce contexte, que plus de 420 décisions de financement ont été attribuées à des sinistrés de Mihoub, El-Azzizai et Maghraoua, dont les constructions ont été classées «rouge» et/ou «orange 4». Sur le plan de l'approvisionnement en produits de première nécessité, un programme d'acheminement de denrées alimentaires et d'aides diverses a été mis en place par la direction du commerce, avec le concours du Croissant-Rouge et les associations caritatives locales, destiné à assurer la disponibilité de produits de large consommation, selon les responsables de la direction du commerce. Ces derniers annoncent la réouverture de l'une des deux boulangeries de la commune de Mihoub, à l'arrêt depuis le 29 mai dernier, ce qui devrait atténuer les pressions sur le pain, en attendant le retour à l'exploitation de la seconde boulangerie qui a subi quelques dommages lors du séisme. Lors de sa dernière visite dans la région, le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Nourredine Bedoui, avait donné instruction aux autorités locales de prendre toutes les mesures qu'elles jugeraient utiles en vue d'une prise en charge efficiente des sinistrés.

APS

Boumerdès

Le siège de l'Exécutif du GPRA classé monument national

■ Le siège de l'Exécutif du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA), abrité par l'ex-Rocher noir (Boumerdès) du 19 mars 1962 au 3 juillet 1962, a été officiellement classé monument historique national, a-t-on appris auprès du directeur de la Culture.

Par Ihsane Gh.

La décision de son classement a été promulguée dans le N° 28 du *Journal officiel* (JO) daté du 8 mai 2016, a indiqué à l'APS Foughali Djamel Eddine, soulignant que le dossier a été ficelé en 2012 avant son approbation en décembre 2015 par la Commission nationale de la propriété intellectuelle. Il a ajouté que cette décision, intervenant suite à l'introduction d'une demande dans ce sens par le ministère de tutelle, assure désormais à ce monument une «protection légale», faisant part d'une réflexion en cours en vue de la «mise en lumière du rôle joué par cette structure dans l'histoire de l'Algérie». Pour M. Foughali, cette action vise à conforter «l'importance et le rôle de ce monument dans l'histoire de l'Algérie». Les textes fixent les superficies des zones classées et leur délimitation, y compris la

délimitation des périmètres de protection au-delà des sites concernés. De ce fait, sont interdits toute «construction ou intervention sur et dans les abords immédiats» des sites, tout «autre type d'aménagement» ou de «nouvelle construction» dans les zones de protection afin de «ne pas gêner la visibilité du monument» sauf autorisation, est-il précisé.

Un lieu, une grande symbolique pour tout le peuple algérien

«Il s'agit d'un lieu qui a abrité un événement historique de haute importance pour tout le peuple algérien», a-t-il ajouté, expliquant que c'est précisément de ce lieu que l'Exécutif du GPRA, dirigé par le défunt Abderrahmane Farès, a présidé aux destinées de la période s'étalant entre l'annonce du cessez-le feu, le 19 mars 1962, et la proclamation des résultats du référendum d'autodétermination le 3 juillet 1962. Ce bâtiment a abrité l'Exécutif du GPRA, suite aux accords d'Evian, après avoir constitué un siège pour le Haut commissaire de la France en Algérie, Christian Fouché. L'importance historique conférée à ce monument vient, également, du fait qu'il fut le théâtre de la levée, pour la première fois de l'histoire du pays, du drapeau de l'Algérie indépendante et du baisser de l'emblème de la



Phs/D. R.

France coloniale. Situé en plein centre-ville de Boumerdès, ce bâtiment historique qui a gardé, à ce jour, sa constitution originelle, est actuellement exploité par le rectorat de l'université M'hamed-Bouguerra de Boumerdès, qui en a fait son siège. Il est situé à l'intérieur même de l'université, sise au nord-est de la ville de Boumerdès, et est limité au nord par le boulevard de l'Indépendance, le jardin public et le campus universitaire, avec vue sur mer du côté ouest et sur le siège de wilaya, du côté sud. La bâtisse renferme de nombreux bureaux et des salles de réunion et d'accueil des visiteurs, donnant sur de superbes espaces verts. I. Gh./APS



Le ministre de l'Agriculture annonce : la grève des vétérinaires du secteur public suspendue

LA GRÈVE des vétérinaires du secteur public entamée dimanche dernier a été suspendue hier, a indiqué, à Constantine, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ahmed Ferroukhi. Dans une déclaration à la presse, le ministre a précisé que la série de réunions organisée entre la tutelle et les représentants du Syndicat national des vétérinaires fonctionnaires de l'administration publique (Snvfap) qui a appelé au débrayage, a conclu à la suspension de la grève. Affirmant que le dialogue demeure la solution pour tout problème, M. Ferroukhi a réitéré l'engagement du gouvernement «à résoudre graduellement les problèmes professionnels» soulevés par les vétérinaires du secteur public. Quelque 2 000 membres du Snvfap ont déclenché dimanche une grève qui intervient après les mouvements de protestation organisés par le syndicat au niveau national les 11 et 18 mai, devant les directions de l'agriculture de wilaya pour réclamer la satisfaction d'une plateforme de revendications socioprofessionnelles. La plate-forme de revendications compte plusieurs points, dont la prime de risque, la couverture sanitaire (la vaccination contre les maladies contagieuses), la révision des statuts de la profession ainsi que la prime d'indemnité. L. B.

Tizi-Ouzou

Plus de 18 milliards de centimes pour la solidarité Ramadhan

Une enveloppe de plus de 18 milliards de centimes sera consacrée à Tizi Ouzou pour les opérations de solidarité avec les nécessiteux durant le mois de ramadhan courant, selon la direction locale de l'action sociale (DAS) qui précise que 8 milliards de centimes seront affectés depuis le budget de wilaya et plus de 7,8 milliards de centimes sur les budgets communaux. Le

ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition féminine a contribué avec 16 millions de DA et le Fonds de la zakat avec 200 millions de centimes. Même la compagnie nationale des hydrocarbures (Sonatrach) va participer à ces actions de solidarité avec les nécessiteux durant ce mois de ramadhan avec un don de 800 kits alimentaires pour un coût

global estimé à plus de 4 millions de DA. L'objectif de cette opération est de toucher 45 239 familles démunies par la distribution de colis alimentaires d'une valeur pécuniaire de l'ordre de 4 000 dinars par unité. En plus de la distribution de ces colis alimentaires, plusieurs restaurants Iftar seront ouverts à travers plusieurs localités de la wilaya afin de servir une moyen-

ne de 3 600 repas chauds par jour. Au premier jour de ce mois de ramadhan, plusieurs restaurants ont ouvert à travers des quartiers et localités de la wilaya de Tizi-Ouzou. Pour faire fonctionner ces restaurants, les initiateurs de cette vaste opération de solidarité avec les nécessiteux vont mobiliser plus de 800 agents.

Hamid M.

Réouverture de 31 bureaux de poste fermés pour des raisons sécuritaires

Au moins 31 bureaux de poste répartis à travers la wilaya de Tizi-Ouzou et fermés pour «raisons sécuritaires» ont rouvert leurs portes récemment, a-t-on indiqué hier à la wilaya. Les localités concernées par cette mesure de réouverture sont Boudjima, Agouni Gueghrane, Akerrou, Taguemount Azouz, Tikobaine, Ifigha, Ighil Bouzrou, Tizi N'Tlata, Iboudrarene, Illoula Oumalou, Tala Bouzrou, Frikat, Djemaa Saharidj, Agouni Bouafir, Adila-Tamdikt, Agouni Bouragh,

Izarazene, Mechtras, Ait Idja, Beni Mendes, Bounouh, Ait Bouadou, Ait Sidi Said, Tizi Lilane, Tizi Tzougart, Berkoka, Ait Aggouacha, Tabouda, Akaoudj, et Cheurfa N'Bahloul, ainsi que celui de l'université Mouloud-Mammeri (chef-lieu de wilaya), a-t-on précisé dans un communiqué diffusé hier par la cellule de communication de la wilaya. «Ces bureaux, rouverts au public, sont dotés de superstructures métalliques réalisées par les services des communes concernées», a indiqué la

même source, relevant que «les quelques bureaux délocalisés et qui travaillent à portes fermées sont en voie de réouverture». La réouverture de ces agences postales a été décidée par le wali en réponse aux doléances des citoyens, formulées à l'occasion des visites de travail effectuées par le chef de l'exécutif dans les 67 communes de la wilaya. «La réouverture permettra de prendre en charge les préoccupations des citoyens et des collectivités locales», a-t-on indiqué. Cette

mesure s'inscrit également dans le cadre de la politique de rapprochement du service public du citoyen. La réouverture des bureaux de poste évitera aux citoyens, notamment aux personnes âgées et handicapées, d'effectuer de longs déplacements vers d'autres localités, parfois jusqu'au chef-lieu de wilaya pour certains, pour retirer leur pension ou salaire, ont indiqué à l'APS des présidents d'APC concernés par cette démarche. H.M.

Céréales

La facture des importations en baisse du tiers

■ La facture des importations des céréales (blé, maïs et orge) a baissé de plus de 28% durant les quatre premiers mois de 2016, mais les quantités importées ont enregistré un recul de moindre importance. Ainsi, la facture d'importation des céréales a reculé à 940,89 millions de dollars (usd) durant les quatre premiers mois de 2016, contre 1,31 milliard (md) usd à la même période de 2015 (-28,1%), selon les Douanes.



Par Amel B.

Les quantités importées ont également été réduites, sauf pour le blé tendre, en s'établissant à 4,39 millions de tonnes (t) contre 4,85 millions t, en baisse de 9,5%, précise le Centre national

de l'informatique et des statistiques des douanes (Cnis). La facture d'importation du blé (tendre et dur) a reculé à 660,57 millions usd contre 871,76 millions usd (-24,23%), pour des quantités ayant atteint 2,83 millions t (contre 2,8 millions t). Par catégorie de blé, la facture d'im-

portation du blé tendre a reculé à 433,55 millions usd contre 544,75 millions usd (-20,41%), alors que les quantités importées ont légèrement augmenté à 2,17 millions t (contre 2,12 millions t). Pour le blé dur, la facture a baissé à 227,02 millions usd contre 327,01 millions usd (-

30,6%), avec une baisse des quantités importées qui se sont établies à 665 386 t (contre 681 159 t). Concernant le maïs, les importations se sont chiffrées à 221,14 millions usd contre 346,94 millions usd (-36,26%) avec un volume importé de 1,23 million t contre 1,67 million t. Quant à l'orge, l'Algérie en a importé pour 59,17 millions usd contre près de 90 millions usd (-34,23%) avec une quantité de 324 520 t (contre 370 581 t). Si la facture des céréales a baissé à un rythme plus important par rapport aux quantités, cela s'explique par le recul des cours sur les marchés mondiaux des céréales depuis 2015 à la faveur de stocks abondants et de bonnes récoltes mondiales essentiellement. A ce propos, la FAO a indiqué, jeudi dernier, qu'en 2016 et pour la quatrième année consécutive, la production de blé dépassera sa consommation. Cela renforcera les stocks de la céréale la plus consommée au monde, qui atteindront leur plus haut niveau en 15 ans, avec des augmentations considérables en Chine et aux Etats-Unis. Cette organisation onusienne a ainsi revu à la hausse ses prévisions concernant la production céréalière mondiale pour 2016, la situant autour des 2 543 millions de tonnes, soit juste 0,7% en dessous du niveau record de 2014. Les prévisions concernant les stocks mondiaux de céréales ont été revues à la hausse pour atteindre les 642 millions de tonnes, tandis que les échanges mondiaux de céréales devraient baisser de près de 2% par rapport à l'année dernière pour atteindre les 369 millions de tonnes.

A. B.

Port commercial de Cherchell

Les études techniques procéderont à une analyse détaillée du projet

Les études techniques en cours, relatives à la réalisation du port commercial de Tipasa, dans la région de Hamdania, à l'ouest du chef-lieu de wilaya, examineront avec détails tous les aspects du projet, avant le lancement de ses travaux, prévus avant fin 2016, a assuré le wali de Tipasa. Abdelkader kadi, qui était invité au forum de la radio Chaîne 1, a soutenu que les «études techniques relatives au projet ne sont pas encore achevées, pour qu'on puisse le juger (projet)», ceci d'autant plus, a-t-il ajouté, qu'il s'agit d'un projet qui «transformera la commune de Cherchell en l'une des plus riches localités d'Algérie»,

soulignant, en outre, l'importance économique et sociale dévolue à ce port futur. «Les autorités publiques sont parfaitement conscientes des craintes et préoccupations des citoyens à ce sujet, qui seront transmises au bureau d'études chargé du projet», a-t-il observé, affirmant que «les solutions existent et que les droits des citoyens sont garantis». S'exprimant sur les ruines romaines, il a souligné la possibilité de leur intégration dans le projet, avec leur valorisation, citant en exemple le projet du métro d'Alger ayant permis la découverte de trésors archéologiques, à la place des Martyrs, et leur intégration

dans le projet. Parallèlement, le wali de Tipasa a fait, également, part de l'étude en cours des projets de réalisation de la ligne ferroviaire El Affroune-Tipasa-Cherchell, et de celui de l'autoroute Cherchell-El Affroune, considérés comme les principaux axes du projet du port commercial. «Une copie de ces études sera soumise à examen et enrichissement», a-t-il précisé. S'exprimant sur la ligne maritime Cherchell-Alger, M. Kadi a assuré que toutes les mesures ont été prises en vue de son lancement «à la fin juin courant», tandis que la ligne Tipasa-Alger le sera après le mois sacré.

Samy O./APS

Prix

Le Brent toujours au-dessus des 50 dollars

Les cours du pétrole maintenaient leur tendance haussière hier en cours d'échanges européens sous l'effet de l'affaiblissement du dollar et les menaces pesant sur la production au Nigeria, dans un marché par ailleurs apaisé par l'attitude plutôt coopérative affichée par l'Arabie saoudite. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en août valait 50,78 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 23 cents par rapport à la clôture de lundi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en juillet gagnait 20 cents à 49,89 dollars. «Les prix du pétrole ont continué à gagner du terrain alors que les inquiétudes concernant des attaques visant des infrastructures pétrolières au Nigeria ainsi qu'un dollar plus faible ont contribué à soutenir les prix et pousser le Brent à un plus haut en sept mois», commentait Michael Hewson, analyste chez CMC Markets. Plusieurs installations pétrolières, concentrées dans la région du delta du Niger, ont été attaquées ces dernières semaines. La plupart de ces attaques ont été revendiquées par les Vengeurs du delta du Niger (NDA), un groupe aux intentions clairement séparatistes, qui dit militer pour une meilleure répartition des revenus de l'or noir au

Nigeria. Par ailleurs, un nouveau groupe rebelle issu de cette région pétrolière, la Force conjointe de libération du delta du Niger (JNDLF), a menacé lundi de mener des attaques imminentes contre des cibles stratégiques à travers le Nigeria. Selon les analystes de PVM, la production de pétrole nigériane aurait baissé de 170 000 barils par jour après les attaques d'oléoducs perpétrées ce week-end, permettant au Brent de s'installer au-dessus des 50 dollars le baril et de s'afficher au plus haut en près de huit mois tandis que le WTI devrait lui emboîter le pas sous peu. Le cours du Brent est en effet monté mardi jusqu'à 50,94 dollars, un maximum

depuis le 12 octobre 2015. En outre, les prix du pétrole continuaient à bénéficier d'une nette dépréciation du dollar, accentuée lundi par un discours de la présidente de la Réserve fédérale américaine (Fed) Janet Yellen qui a semblé doucher tout espoir d'une nouvelle hausse des taux d'intérêt ce mois-ci. Or, tout report d'un nouveau resserrement monétaire américain, une perspective qui rendrait le dollar plus rémunérateur et donc plus attractif pour les investisseurs, tend à peser sur le billet vert, favorisant à l'inverse les achats de pétrole, libellés dans cette monnaie et donc rendus moins onéreux pour les investisseurs munis d'autres devises. Par

ailleurs, plusieurs analystes soulignaient que le WTI bénéficiait des dernières estimations sur les stocks du terminal pétrolier de Cushing (Oklahoma, centre-sud) établies par le cabinet privé Genscape, selon lequel ces réserves auraient baissé d'un peu plus d'un million de barils la semaine dernière. Le cours du WTI «pourrait se renforcer si cela est confirmé par les données de l'American Petroleum Institute (API) mardi et par l'Energy Information Administration (EIA, une antenne du département américain de l'Energie) mercredi», soulignaient les analystes de PVM.

A.H./Agences

Changes

L'euro en hausse face au dollar

L'euro gagnait un peu de terrain, hier, face à un dollar plombé par une probabilité de hausse prochaine des taux d'intérêt aux Etats-Unis réduite presque à néant par les mauvais chiffres de l'emploi américain, alors que la livre britannique subissait toujours une forte volatilité avant le référendum sur l'Union européenne (UE). L'euro valait 1,1373 dollar contre 1,1355 dollar lundi soir.

La monnaie européenne gagnait également du terrain face à la monnaie japonaise, à 122,55 yens contre 122,15 yens

lundi soir. Le dollar aussi se reprenait face à la devise japonaise, à 107,76 yens contre 107,57 yens la veille. «Le marché n'y croit plus du tout», commentait Vincent Ganne, analyste chez FXCM, à propos d'une éventuelle hausse des taux de la Réserve fédérale américaine (Fed) lors de la réunion de son Comité de politique monétaire (FOMC) la semaine prochaine. «En l'espace d'une semaine, nous sommes passés d'un fort élan en faveur d'une hausse des taux en juin par le FOMC à Janet Yellen (la présidente de la

Fed) assénant le coup de grâce à (une telle action) dans son discours de lundi», abondait Simon Smith, analyste chez FxPro. Lors d'un discours à Philadelphie (Est des Etats-Unis), M^{me} Yellen a reconnu que le «récent rapport sur l'emploi a été, globalement, inquiétant». Les données publiées vendredi pour le mois de mai ont montré des signes de faiblesse inattendus pour le marché du travail avec des créations d'emplois tombées à leur plus bas niveau depuis 2010.

R.E.

Tipasa

9 000 logements distribués après le mois de ramadhan

■ Pas moins de 9 000 logements publics locatifs seront distribués à Tipasa après le mois de ramadhan, a annoncé le wali.

Par Ilham N.

Invité au forum de la Radio nationale Chaîne I, le wali Abdelkader Kadi a assuré que des «instructions ont été données aux daïras et communes en vue de l'entame de la distribution de 9 000 unités LPL dans les plus brefs délais, soit immédiatement après le mois sacré».

L'opération concernera les communes ayant parachevé les enquêtes sociales et où les listes des bénéficiaires seront affichées en vue de laisser, éventuellement, place aux procédures de recours, puis à la distribution des clés, a-t-il précisé. Il a également fait part de la remise de clés, au courant de cette semaine, de 150 logements AADL du programme de 2001, signalant, en outre, le règlement du problème du foncier concernant les projets AADL 2, à Tipasa, à l'exception du site de Chaâbia, destiné à abriter 660 unités.

Le wali de Tipasa a souligné les efforts des autorités locales en vue du règlement des contraintes ayant retardé, jusqu'à décembre 2015, le lancement de plus de 18 000 logements de différents types, inscrits au titre des deux derniers



Ph. > D. R.

quinquennaux. Il a signalé, dans ce sens, le lancement en mai dernier des chantiers de 7 000 logements (tous segments confondus), parallèlement à la relance des travaux de plus de 2 000 autres unités qui étaient à l'arrêt. La wilaya de Tipasa a bénéficié d'un programme global de plus de 75 000 logements au titre des deux derniers quinquennaux, a-t-il ajouté. Par

ailleurs, M. Kadi a lancé un appel aux investisseurs en vue de venir investir dans des projets touristiques à Tipasa où, selon lui, un manque en commodités d'accueil est accusé. Après avoir fait part du lancement d'un important projet dans la région, représenté par le village touristique «Tipasa Land», relevant d'un groupe international, le wali a souligné la réalisation program-

mée, dans la wilaya, de 288 autres projets, au titre des procédures gouvernementales visant l'encouragement de l'investissement. Sur ce total de projets, 86 seront réalisés dans le secteur touristique, 50 le seront dans le secteur de la santé et 50 dans l'agroalimentaire, et ce, avec une prévision de création de 27 000 postes d'emploi.

I. N./APS

Constantine

Près de 60 stations MSAN pour les nouvelles cités

La wilaya de Constantine a bénéficié d'un programme de réalisation de près de 60 stations d'accès multiservices MSAN (Multiservice Access Node) destinés essentiellement à raccorder les nouvelles cités aux réseaux téléphonique et d'Internet, a-t-on indiqué auprès des services de la direction locale d'Algérie Télécom (AT). Ces nouveaux équipements, accordés à la wilaya au titre de l'exercice 2016, seront installés dans des cités «fraîchement occupées ou non encore occupées» dans les villes Ali-Mendjeli, Massinissa et également dans les communes de Benbadis, Ouled Rahmoune et Ain Abid, a-t-on souligné de même source, faisant part de l'impact de cette opération dans

l'amélioration des conditions de vie des citoyens en matière de services de télécommunication devenus aujourd'hui «indispensables». La direction locale d'Algérie Télécom compte à travers ces actions «donner un plus» aux efforts consentis par l'Etat, en matière de relogement notamment, a estimé la même source, précisant que les efforts se multiplient pour permettre à l'ensemble des habitants des nouvelles cités à avoir accès à l'Internet et au téléphone dès leur installation dans leurs nouvelles habitations. Il s'agit là, a ajouté la même source, d'un «choix stratégique» devant permettre à Algérie Télécom d'accompagner les extensions urbaines que connaît la wilaya, et de

«pallier les difficultés techniques souvent rencontrées lors de l'installation des équipements dans les cités déjà habitées». Cette opération vient s'ajouter à d'autres actions similaires réalisées ces deux dernières années et qui ont permis l'installation de près de 140 stations de même type à travers plusieurs régions de la wilaya, a-t-on affirmé à la direction locale d'Algérie Télécom. Ces programmes, qualifiés d'«importants», visent l'amélioration des prestations téléphoniques et d'accès à l'Internet haut débit, la fluidité de la connexion et la réduction des pannes sur les réseaux téléphonique et d'Internet, a-t-on indiqué de même source.

Ali O./Agences

Tissemsilt

Un plan de sécurité spécial ramadhan

La direction de la sûreté de wilaya de Tissemsilt a mis au point un plan de sécurité spécial pour le mois de ramadhan, entré en vigueur, a-t-on appris de cette instance. Le responsable du bureau de communication et relations publiques, le lieutenant Tine Miloud, a indiqué que ce plan comporte plusieurs dispositifs dont celui de la sécurité routière avec un déploiement inten-

sif des policiers, surtout au niveau des points noirs dont ceux connaissant un congestionnement du trafic routier dans les grandes villes de la wilaya. Des patrouilles pédestres et roulanges de la police judiciaire seront intensifiées à l'intérieur des agglomérations, les places publiques et les infrastructures culturelles qui abriteront des soirées du ramadhan. D'autre part,

des sorties sur le terrain seront organisées pour le contrôle des marchés et les locaux commerciaux en collaboration avec des brigades de la police urbaine, de protection de l'environnement et les services chargés du contrôle des prix et de la qualité. Un programme de proximité comportant une campagne de sensibilisation sur la sécurité routière a été élaborée avec l'installation

d'une tente pour le f'tour collectif au niveau du barrage de sécurité à la sortie-est du chef-lieu de wilaya, outre des actions de don du sang avec la participation des policiers.

Ces dispositifs interviennent dans le cadre de la poursuite des efforts de renforcement de la sécurité, surtout en cette saison estivale.

F.A.

Khenchela 36 000 actes d'assurance établis par la CRMA

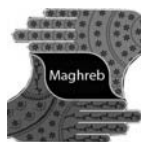
PAS MOINS de 36 000 contrats d'assurance de biens, des récoltes et de bêtes ont été établis en 2015 au profit des agriculteurs de la wilaya de Khenchela par la Caisse régionale de mutualité agricole (Crma), a indiqué le directeur de cet établissement, Salah Mezahdia. Un montant de 170 millions DA a été perçu par la Crma, au titre des contrats d'assurance de biens agricoles, selon la même source qui précise que des indemnités d'un montant de 74 millions DA ont été accordées durant 2015 à 3 900 agriculteurs suite aux dégâts dus, entre autres, à des incendies ayant été occasionnés à leurs engins, récoltes et animaux. La caisse qui compte sept antennes à Khenchela a mené depuis deux semaines une campagne de sensibilisation contre les risques d'incendies et les mesures préventives à mettre en place en direction des céréaliculteurs, selon Mezahdia. Le même cadre a estimé que l'assurance est une protection pour les biens et les récoltes contre les divers risques dont la grêle qui menace chaque année les vastes vergers de pommiers de Bouhmama. Il a notamment invité les agriculteurs de cette localité agricole à assurer leurs récoltes.

L. O./Agences

Béchar 439 millions DA pour le développement des communes frontalières

UNE ENVELOPPE de 439 millions de dinars sera consacrée au renforcement des programmes de développement des communes et localités frontalières, au titre du budget complémentaire de la wilaya de Béchar pour l'année 2016, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Ce financement sera dédié aux actions de développement des communes de Mridja, Boukais, Lahmar, Tebelbella et des localités qui leurs sont limitrophes, a-t-on précisé. Il englobera aussi des actions de développement entrant dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie des habitants de ces régions, notamment la poursuite des raccordements des foyers aux réseaux du gaz naturel et de l'électrification rurale et la réalisation de nouveaux équipements publics et de petite hydraulique, selon la même source. Il est également prévu le renforcement des réseaux d'alimentation en eau potable et la réalisation de nouveaux réseaux d'assainissement dans ces mêmes collectivités.

R.R.



Libye

Kobler propose une stratégie en six points pour sortir le pays de la crise

■ Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU et Chef de la Mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul), Martin Kobler, a proposé une stratégie en six points pour sortir la Libye de sa crise politique et sécuritaire.

Ph : DR



Par Anis F.

En présentant son rapport sur la Manul au Conseil de sécurité, M. Kobler a précisé que cette stratégie doit inclure, entre autres, la création d'une architecture sécuritaire intérimaire inclusive face à Daech et l'approbation du gouvernement d'entente nationale par la Chambre libyenne des représentants. «*En ce moment critique de la transition, les faits doivent être reconnus pour ce qu'ils sont : aujourd'hui, la Libye n'a toujours pas de gouvernement approuvé officiellement*», a relevé M. Kobler. Il a expliqué que la mise en œuvre de l'Accord a été retardée car certaines parties n'ont pas honoré leurs engagements. La Chambre des représentants doit encore approuver le gouvernement d'entente nationale, a-t-il exigé. L'Accord politique libyen

doit demeurer le seul cadre légitime de la transition jusqu'à l'adoption d'une nouvelle Constitution, a précisé M. Kobler. «*Après deux tentatives infructueuses en février et en avril, il est grand temps que le président de la Chambre assume ses responsabilités et convoque une session parlementaire, dans un climat débarrassé des menaces et des intimidations, pour voter sur le gouvernement d'entente nationale proposé*», a commenté le chef de la Manul. La détérioration rapide de la situation humanitaire et l'escalade des tensions militaires liées à la lutte contre Daech exigent «*audace, détermination et mesures décisives*», a dit M. Kobler. Le nombre de personnes déplacées en Libye a atteint 435 000 personnes, tandis que 6 000 familles ont dû fuir la ville de Syrte en raison des opérations contre Daech. Il est «*vital*» que le Conseil de la présidence

travaille avec son effectif complet de neuf membres. «*J'encourage les membres qui n'assistent pas aux réunions à le faire*», a dit M. Kobler. Au titre de son quatrième point, il a exhorté le Conseil de la présidence à agir rapidement pour répondre aux besoins des Libyens, ajoutant que les Nations unies sont prêtes à lui apporter leur concours. A ce propos, il a affirmé que le Conseil de la présidence, en sa qualité de Commandant suprême de l'Armée libyenne unie, doit être le seul bénéficiaire légitime de l'aide internationale dans le domaine de la sécurité. Enfin, il faut une «*architecture sécuritaire intérimaire inclusive*» pour éviter les hostilités entre les différents acteurs libyens impliqués dans la lutte contre Daech, a proposé M. Kobler. Le Chef de la Manul, qui a insisté sur les progrès considérables de la lutte contre Daech ces dernières semaines, a

en effet mis en garde contre les risques d'affrontements directs entre les différentes forces en raison d'un manque de coordination. «*La possibilité d'une nouvelle escalade militaire doit inquiéter tout le monde*», a-t-il prévenu. M. Kobler a jugé «*cruciale*» la décision du Conseil de la présidence d'établir un centre d'opérations conjoint contre Daech. Il a aussi estimé «*essentiel*» que la Manul rétablisse sa présence en Libye afin de répondre aux besoins les plus pressants des Libyens. Un point de vue partagé par le représentant de la Libye, Ibrahim Dabbashi, qui a espéré que la Mission reviendra le plus tôt possible à Tripoli pour faire progresser la mise en œuvre de l'accord et l'installation des institutions de l'Etat. Il a jugé aussi «*très positive*» l'unanimité internationale en faveur du soutien au nouveau gouvernement d'entente nationale. Toutefois, a-t-il ajouté, c'est encore «*insuffisant*» car le succès passe par la pleine mise en œuvre de l'accord, avec notamment la mise en place d'une force capable d'assurer l'ordre et la sécurité dans la capitale. Ibrahim Dabbashi a critiqué les rapports du secrétariat général de l'ONU sur la Libye, estimant qu'ils «*manquent de professionnalisme*». Il a ainsi demandé que l'on s'abstienne de «*termes irréalistes*», affirmant que cela ne peut que compliquer la situation politique en Libye. A ce titre, il a jugé «*prématuré*» de parler à ce stade de monopole intégral de l'Etat sur l'usage de la force, comme le mentionne le rapport du secrétaire général. Pour le représentant, la Manul est la première concernée par l'application «*honnête*» de l'accord politique. Il a fait observer qu'il n'y avait à ce stade aucun plan concernant les mesures à prendre après la libération de Syrte, annoncée pour la prochain-

ne quinzaine. «*Nous ne voulons pas voir la ville tomber entre les mains d'Al-Qaida après l'avoir libérée de celles de Daech*», a-t-il déclaré. Au cours de cette réunion, le président du Comité de l'application de l'embargo sur les armes et du gel des avoirs, Ramlan Bin Ibrahim a présenté le rapport couvrant la période allant du 3 mars au 6 juin, en expliquant qu'à la demande de la Libye, le Comité avait, le 27 avril dernier, ajouté sur sa liste un navire qui transportait des exportations illicites de brut.

A. F./Agences

Autodétermination du peuple sahraoui L'intergroupe belge déterminé à poursuivre la lutte L'INTERGROUPE

parlementaire belge «Paix pour le peuple sahraoui» a affirmé sa détermination à poursuivre la lutte pour le droit à l'autodétermination du Sahara occidental pour «*honorer*» la vie de son président, Mohamed Abdelaziz, décédé mardi dernier. «*L'intergroupe belge continuera la lutte pour le droit à l'autodétermination du Sahara occidental. C'est bien la meilleure façon d'honorer la vie du Président Abdelaziz*», a écrit Ward Kennes, président de l'intergroupe belge, dans un message de condoléances adressé au représentant du Front Polisario en Belgique. Exprimant ses «*sincères condoléances*» et ses sentiments de «*profonde tristesse*» en ces temps «*difficiles et douloureux*», l'intergroupe belge a réaffirmé sa «*solidarité avec le peuple sahraoui et son représentant légitime, le Front Polisario, qui vient de perdre un de ses fondateurs et son Secrétaire général*». Dans son message de condoléances à la famille du défunt et à l'ensemble du peuple sahraoui, l'intergroupe belge a souligné le parcours du feu Mohamed Abdelaziz qui «*a partagé l'exil et la vie quotidienne très dure du peuple sahraoui dans les campements des réfugiés*» jusqu'à sa mort. Décédé mardi dernier des suites d'une longue maladie, le président de la République arabe sahraouie démocratique et secrétaire général du Front Polisario, Mohamed Abdelaziz a été inhumé samedi à Bir Lahlou dans les territoires sahraouis libérés. R.M.

Tunisie

Entretien président - Premier ministre sur un gouvernement d'union

Le président tunisien, Béji Caïd Essebsi, et le Premier ministre, Habib Essid, se sont entretenus du gouvernement d'union nationale proposé par le chef de l'Etat. Les deux responsables ont examiné «*la situation générale dans le pays*», «*la proposition d'un gouvernement d'union nationale*» et «*la nécessité de garantir toutes les raisons de son succès*», selon un bref communiqué de la présidence. Face aux critiques contre le gouvernement, accusé d'inefficacité alors que le pays est en difficulté, M. Caïd Essebsi a proposé la semaine dernière la formation d'un cabinet d'union nationale, à condition qu'il inclue la centrale syndicale UGTT et l'organi-

sation patronale Utica. Le Premier ministre s'est dit prêt à quitter son poste «*si l'intérêt du pays l'exige*», et sa démission fait depuis l'objet de nombreuses spéculations. L'UGTT a de son côté d'ores et déjà refusé de participer à un gouvernement d'union nationale car «*gouverner n'est pas notre mission*», a répété lundi à la radio privée Shems FM Sami Tahri, son secrétaire général adjoint. Mais «*il faut un changement*» et le syndicat participera aux discussions sur sa formation, a-t-il ajouté. Le président du parti Ennahda, Rached Ghannouchi, première force au Parlement, a évoqué «*un choc psychologique positif*» à propos de cette initiative. La

proposition «*est dans la droite ligne de (...) la politique du consensus et nous avons depuis longtemps appelé à un gouvernement d'union nationale*», a-t-il déclaré dimanche soir sur la chaîne privée Nessma. Premier ministre depuis février 2015, Habib Essid a déjà procédé à un large remaniement en janvier, face aux nombreuses critiques sur la gestion économique et sécuritaire du pays. La Tunisie a réussi la transition démocratique née de sa «*révolution de 2011*», en particulier grâce au dialogue national mené en 2013 par un quartette dont faisaient partie l'UGTT et l'Utica, lauréats du prix Nobel 2015.

Kamel L./APS



Turquie

11 morts et 36 blessés dans un attentat à Istanbul

■ Onze personnes, dont sept policiers, ont été tuées hier dans un attentat à la voiture piégée visant la police dans un quartier historique d'Istanbul, que le président turc a attribué aux rebelles kurdes.

Par Ali O.

«Sept policiers et quatre citoyens ont perdu la vie dans une attaque au véhicule piégé qui a visé la police anti-émeute», a déclaré le gouverneur de la première mégapole de Turquie, Vasip Sahin, aux journalistes sur les lieux de l'attentat. L'attaque, qui s'est produite à Beyazit, secteur très fréquenté, a également fait 36 blessés dont trois sont dans un état critique, a-t-il ajouté.

L'attentat n'a pas été revendiqué dans un premier temps, mais le président Recep Tayyip Erdogan a désigné les rebelles du Parti des Travailleurs du Kurdistan (PKK).

«Ce n'est pas nouveau que l'organisation terroriste (dénomination officielle du PKK) propage ses attaques dans les villes», a-t-il déclaré aux journalistes après s'être rendu au chevet des blessés dans un hôpital d'Istanbul.

«Notre lutte contre le terrorisme se poursuivra jusqu'à la fin, jusqu'à l'apocalypse», a assuré l'homme fort de Turquie.

La bombe actionnée à distance a explosé à une heure de



pointe aux alentours de 05h40 GMT au passage d'un bus transportant de membres de la police anti-émeute, selon le responsable. L'attentat s'est produit au

deuxième jour du mois de jeûne musulman du ramadhan. Les prédicateurs des mosquées avoisinantes ont appelé la population à évacuer la zone où une explosion contrôlée d'une voiture suspecte a eu lieu après l'attentat.

La violente déflagration s'est produite près de la station de tramway de Vezneciler, proche des principaux sites touristiques du centre historique, dont la mosquée Suleymaniye.

Cette zone est également à proximité du Grand Bazar et de l'Université d'Istanbul, la plus grande de la ville. Les examens ont été reportés dans cet établissement qui a également subi des dégâts. Une mosquée de la période ottomane et un foyer de jeunes filles ont aussi été

endommagés. L'explosion a soufflé les devantures des magasins avoisinants, et plusieurs voitures ont été endommagées. Le président français François Hollande a condamné «de la manière la plus ferme l'odieux attentat terroriste» et adressé ses condoléances aux proches des victimes.

«C'était comme un séisme», a indiqué un témoin à la chaîne d'information CNN-Türk.

Le véhicule utilisé dans l'attaque ainsi que le car de police visé ont été calcinés par la déflagration qui a été entendue à des kilomètres à la ronde.

La Turquie vit depuis plusieurs mois en état d'alerte maximale en raison d'une série d'attaques attribuées à l'EI ou liées à la reprise du conflit kurde, qui

ont provoqué une chute du tourisme. Deux attentats-suicide ont notamment visé des zones touristiques d'Istanbul, et ont été attribués au groupe État islamique : le 19 mars, un kamikaze s'était fait exploser dans une artère commerçante du cœur d'Istanbul, tuant quatre touristes étrangers. En janvier, un attentat suicide, également attribué à l'EI, avait déjà tué douze touristes allemands dans la ville.

Mais les rebelles kurdes, engagés dans des combats meurtriers avec l'armée dans le sud-est à majorité kurde du pays, sont surtout montrés du doigt par les autorités.

Le 12 mai, huit personnes dont des militaires avaient été blessées par l'explosion d'une voiture piégée près d'une caserne militaire sur la rive asiatique d'Istanbul. L'attaque avait été revendiquée par le PKK.

Deux autres attaques à la voiture piégée ont frappé en février et mars Ankara, faisant une soixantaine de victimes. Ils ont été revendiqués par les Faucons de la liberté du Kurdistan (TAK), un groupe radical affilié au PKK, qui mène depuis 1984 contre l'État turc une rébellion qui a déjà causé plus de 40 000 morts.

L'aviation turque mène régulièrement des raids contre les bases arrière du PKK situées dans le nord de l'Irak. Tard lundi, des F-16 ont visé ces bases, a indiqué l'état-major turc.

En avril, les États-Unis avaient mis en garde leurs ressortissants en raison de «menaces crédibles» d'attentats contre les touristes à Istanbul et Antalya (sud).

Le secteur touristique turc, qui a rapporté 31,5 milliards de dollars (27,9 milliards d'euros) en 2015, a été frappé de plein fouet par cette récente vague d'attentats.

A. O.



Points chauds

Investiture

Par Fouzia Mahmoudi

S'il reste encore quelques élections primaires qui doivent se tenir aux États-Unis, leurs résultats n'auront plus aucune influence sur la désignation des candidats qui représenteront officiellement les partis démocrate et républicain. En effet, Hillary Clinton tout comme Donald Trump possèdent aujourd'hui le nombre nécessaire de délégués pour être investis officiellement par leurs camps respectifs. La bataille de la campagne pour l'élection présidentielle qui doit se tenir le 8 novembre prochain commencera ainsi d'ici peu et promet d'être rude alors que de plus en plus de sondages mettent en évidence le faible écart entre Trump et Clinton. Les soutiens de cette dernière qui pensaient que le scrutin de novembre ne serait qu'une formalité, vu la personnalité de son adversaire, se sont en effet emballés un peu trop vite. Car de plus en plus de commentateurs politiques commencent à douter d'une victoire «facile» de Clinton. La bataille sera probablement très serrée et les deux candidats ont tout intérêt à commencer à aligner leurs soutiens et à mettre en avant leurs supporteurs les plus populaires. Pour l'ex-sénatrice, le soutien le plus important viendra ainsi comme l'on s'en doute de la Maison-Blanche même où réside pour quelques mois encore, Barack Obama, qui est désormais bien décidé à faire partie de la campagne de celle qui fut sa secrétaire d'État durant l'ensemble de son premier mandat. «Je suis impatiente de faire campagne avec le président», a d'ailleurs lancé la candidate cette semaine durant sa campagne pour la primaire de Californie. Toutefois, si Obama a commencé il a quelques semaines déjà sa campagne de sape à l'encontre de Trump qu'il a lourdement critiqué récemment, il tente de rester neutre concernant la primaire démocrate, certainement pour ne pas froisser le sénateur du Vermont, Bernie Sanders, qui fait de la résistance et refuse d'abandonner la course malgré sa défaite certaine, et à le pousser à se rallier à l'ancienne secrétaire d'État sans attendre la convention de Philadelphie, à la fin de juillet. Et Clinton pourrait profiter de la bonne popularité du président qui a, selon un récent sondage, 52% des Américains approuvant son action. La présence de Barack Obama en campagne, mais aussi celle, évidente, de Bill Clinton, soulignera aussi la position singulière de Donald Trump, qui ne pourra, lui, revendiquer l'appui d'aucun ancien président. Le candidat républicain ira en effet seul à la bataille : les deux derniers présidents républicains, George H. W. Bush (1989-1993) et son fils George W. Bush (2001-2009), ont fait savoir qu'ils resteraient à l'écart de la campagne. Reste à savoir si les soutiens des présidents Obama et Clinton suffiront néanmoins à vaincre la popularité de Trump qui malgré sa grande isolation continue de séduire de plus en plus d'Américains qui sont aujourd'hui prêts à tenter le tout pour le tout et à miser sur un candidat atypique dans l'espoir de voir la politique de leur pays changer du tout au tout, quitte à élire un politicien amateur qui se complaît dans l'excès et la provocation.

Fouzia Mahmoudi

Attaque de Boko Haram au Niger 50 000 déplacés selon l'ONU

Quelque 50 000 personnes ont été déplacées lors de l'attaque massive menée vendredi par le groupe jihadiste Boko Haram à Bosso dans le sud-est du Niger, a estimé hier le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR).

Des témoins près de Bosso assurent que le groupe occupe encore la petite ville alors que le gouvernement a assuré lundi que Bosso est totalement sous contrôle. Il n'a pas été possible de joindre directement des habitants de Bosso.

Un nombre estimé de 50 000 personnes ont fui l'attaque de vendredi et la majorité d'entre elles se sont rendues à pied dans la ville de Toumour, à 30 km à l'ouest de Bosso, a déclaré aux médias à Genève un porte-parole du HCR, Adrian Edwards.

Ces personnes vivent sans abri et ont besoin d'aide, a expliqué le porte-parole.

D'autres se dirigent vers Diffa, à 140 km à l'ouest de Bosso, ou Kabelawa, au nord de Bosso, où se trouve un camp pouvant abriter 10 000 personnes mais qui

est déjà presque au complet. Un journaliste de la radio locale Anfani, qui a fui avec les habitants, a raconté à l'AFP : Les éléments de Boko Haram sont restés à Bosso de 18h30 (17h30 GMT) à 2h de matin (...). Ils ont tiré à l'arme lourde (...). Tout le monde a commencé à fuir à l'aube. Nous avons marché jusqu'à Toumour où nous nous sommes abrités sans nourriture.

Certains prennent des voitures commerciales pour aller à Diffa et d'autres attendent qu'on vienne les chercher. Je ne peux pas rester ici longtemps en raison du manque de nourriture, a-t-il précisé. Ce journaliste affirme avoir appris que Boko Haram est revenu à Bosso dimanche soir et avait engagé de violents combats avec les troupes (nigériennes) redéployées dans la ville (...) après le départ du ministre de la Défense Hassoumi Massaoudou qui s'y était rendu dimanche dans la journée.

Toujours selon ce journaliste, Les troupes (nigériennes) se sont retirées, laissant la ville aux mains de Boko Haram. Boko

Haram contrôle Bosso. L'attaque à Bosso est une des plus meurtrières menées par Boko Haram au Niger depuis que ce pays est entré en guerre contre les insurgés en février 2015. Selon les autorités nigériennes, le bilan actualisé est de 26 morts côté ami et de 55 morts du côté de Boko Haram.

Le HCR, qui n'est plus présent à Bosso depuis février 2015, travaille avec les autorités et des partenaires locaux pour mettre sur pied une réponse coordonnée pour venir en aide aux déplacés dont la situation préoccupe grandement l'agence onusienne.

Une équipe du HCR doit être déployée dans la région de Diffa cette semaine, a précisé M. Edwards.

La région nigérienne de Diffa abrite plus de 240 000 réfugiés et déplacés, dont des milliers vivent aux dépens d'une population locale déjà très pauvre, selon l'ONU qui demande à la communauté internationale d'accroître son soutien financier.

A. D.



Ramadhan

Musique et théâtre pour égayer les veillées

■ Comme chaque année, l'animation culturelle et artistique se réactive pour conférer un peu plus de vie et de gaieté aux veilles du ramadhan, notamment par des concerts de chants et des activités théâtrales et ce, à travers toutes les villes du pays.

Par Adéla S.

Vingt-quatre spectacles, entre pièces théâtrales, monologues humoristiques et concerts artistiques figurent au menu proposé pour les veillées du ramadhan par le théâtre régional de Batna (TRB), a-t-on appris lundi auprès de cette structure culturelle.

Les férus des planches se délecteront à loisir, dès aujourd'hui, d'une série de spectacles produites par des troupes amateurs et professionnelles issues de plusieurs wilayas du pays, et feront de la salle du TRB le point de ralliement de nombreuses familles et jeunes gens.

Le public batnéen pourra notamment apprécier, durant les prochaines veillées de ramadhan, «*Louiza*» du TR d'Annaba, «*Raksat El-haouia*» (La danse enchanteresse) du TR de Skikda

ou encore «*Kif Fennan*» (Stop artiste) de la coopérative culturelle Marraya de Constantine.

Selon les responsables du TR Batna, «*il est surtout question de maintenir le même rythme d'activités théâtrales, voire de le renforcer durant le mois sacré afin que le public ne sente aucune rupture par rapport au reste de l'année*».

Les soirées théâtrales retenues pour ce mois sacré à Batna se poursuivront jusqu'au 3 juillet prochain, avec aussi à l'affiche «*El-Bahi Oua El-Bahia*» de l'association Noujoum El-Fen de Skikda, et «*El-Hanni*» du théâtre El-Bahdja d'Alger.

Annaba : un programme riche et diversifié de chants traditionnels et modernes

Un programme riche et varié



de chants traditionnels et modernes animés dans divers sites artistiques de la wilaya de Annaba par des stars de la chanson chaâbi, du Malouf, de Aissaoua et de l'Inchad, est proposé pour animer les soirées des familles bônoises à l'occasion du mois sacré de ramadhan, a-t-on appris lundi des organisateurs.

Que ce soit au théâtre de verdure de la ville d'Annaba, au théâtre régional Azzeddine-Medjoubi ou au Palais de la culture et des arts Mohamed-

Boudiaf, les spectateurs se délecteront de belles mélodies dans le cadre des longues soirées artistiques du ramadhan qui débiteront à partir du 10 juin par l'organisation, à la maison de la culture de la ville, de quatre soirées de chants chaâbi, devant être animées par 15 artistes dont Brahim Bey, Moussa Bousaha et Brahim Hedjaji d'Annaba.

Concocté par la direction de la Culture, le théâtre régional Azzeddine-Medjoubi et l'Office communal de la culture, le programme d'animation du mois de

ramadhan propose également des soirées dédiées à l'Inchad avec la participation des troupes Afak El Inchad, Association Rawnak El Annabi, Errachad de l'Inchad et l'Association des anciens de la ville d'Annaba.

En parallèle, des pièces théâtrales, des spectacles humoristiques et des one-man-show, ainsi que la projection de films cinématographiques sont au menu de ce programme d'animation.

Des expositions d'artisanat et d'arts plastiques seront également organisées dans le cadre de ce programme d'animation qui s'étendra aux communes de la wilaya, ont ajouté les organisateurs des soirées culturelles et artistiques.

A. S./APS

Une région inspiratrice

Boussaâda, l'autre terreau de l'art plastique

Inspiratrice d'œuvres ethnographiques ou simples tableaux «osés» qui frisent parfois les limites du socialement décent, la ville de Boussaâda (M'sila) constitue un thème majeur de la peinture orientaliste en Algérie au point de former une école d'art plastique qui demeure toutefois peu connue et inexploitée sur les plans académique, technique et culturel. Pas moins de 150 plasticiens européens orientalistes sont passés à Boussaâda, et ont vécu de longues périodes dans la région laissant chacun une empreinte plus ou moins marquante.

Boussaâda, havre de paix et de l'art

Le Français Etienne Dinet, devenu Nasreddine Dinet, vécut, se maria et mourut dans cette cité oasis du Bonheur (Saâda). Le belge Edouard Verschaffelt avait emboîté les pas de Dinet immortalisant le patrimoine culturel et social de la région par des toiles éparpillées aujourd'hui à travers les musées d'Europe, dont le prestigieux Louvre de Paris

(France). Jules Van Biesbroeck et l'Américaine Juanita Guccione (qui se maria avec son guide de la tribu des Oueld Naïl de Boussaâda) furent de ces artistes qui, fuyant la vie occidentale fortement matérialiste, trouvèrent dans la petite société boussaâdie cet autre inconnu, si différent et fort saisissant, aux allures paradisiaques.

Nasreddine Dinet a peint pas moins de 100 toiles de presque tout le quotidien des gens de Boussaâda. Les autres plasticiens européens dont les œuvres se sont surtout intéressés au sensuel surtout au corps de la femme, un thème plastique dans l'art occidental. C'est le cas de «*Khadhra, la danseuse d'Ouled Naïl*» de Jules Van Biesbroeck, «*Mariage dans l'Oued*» d'Edouard Verschaffelt ou encore «*Les baigneuses au bord de l'oued*» d'Etienne Dinet.

Hormis cette «*incursion*» incompatible avec les valeurs sociales, ces artistes ont immortalisé la simplicité de la vie des habitants de cette oasis, leur hospitalité et leur mode de vie, le nomadisme.

Boussaâda, lorsque le vent du sud souffle sur le nord

La caravane du Hadj (pèlerinage aux Lieux saints de l'Islam), les gens à la mosquée, la circoncision, la psalmodie collective du saint Coran, la visite des saints, ont également été peints par ses artistes européens devenant par moment des peintres ethnographes par excellence d'une communauté attachée à ses traditions, au sens de l'honneur et à la religion, sans pour autant être parfaite.

En dépit de la puissance colonialiste occidentale du début du XX^e siècle, le vent qui avait soufflé alors de Boussaâda sur la France ou encore la Belgique fut une source d'inspiration intarissable pour de nombreux artistes plasticiens au point que certains d'entre eux ont changé totalement leur mode de vie et parfois leur religion, à l'instar d'Etienne Dinet.

R. C./APS

Auteur de «Amadeus»

Décès du dramaturge britannique Peter Shaffer

Le dramaturge britannique Peter Shaffer, auteur de la pièce de théâtre «*Amadeus*», qui a connu un franc succès après son adaptation au cinéma en 1984 par le Tchèque Milos Forman, est décédé lundi à 90 ans en Irlande des suites «*d'une brève maladie*», rapportent les médias.

«*Amadeus*», œuvre majeure du dramaturge, a d'abord été présenté sur les planches avant que le réalisateur Milos Forman ne décide de l'adapter au grand écran.

Pour ce drame psychologique, Peter Shaffer s'était inspiré d'un fait divers authentique : le geste inexplicable d'un adolescent

qui crève les yeux de six chevaux, et que l'auteur confronte à un psychiatre qui tentait d'élucider le mystère, avant de se remettre lui-même en cause.

L'adaptation cinéma de «*Amadeus*», également signée par Peter Shaffer, avait remporté 8 Oscars, en 1985, dont celui du meilleur scénario adapté. Le dramaturge avait également reçu la même année le «*Golden Globe*» du meilleur scénario.

En 2007, Peter Shaffer avait remonté la pièce sur les planches avec l'acteur britannique Daniel Radcliffe, mondialement connu pour son rôle dans les films de la saga «*Harry*

Potter». «*Amadeus*» sera repris en 2002 en version rallongée.

Ce film a été proposé pour 53 prix internationaux du cinéma et en a remporté 40.

Avant son Oscar pour l'adaptation d'«*Amadeus*» réalisée par Milos Forman, Peter Shaffer avait déjà été nommé à l'Oscar du meilleur scénario adapté pour la transposition au grand écran d'«*Equus*», une pièce qu'il avait créée à Londres en 1973 et qui avait ensuite été montée à Broadway et à Paris en 1976.

T. G.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Bastion 23 (Bd Amara-Rachid, Bab-El-Oued, Alger)

Jusqu'au 11 juin :

Exposition de photographies «Constantine, regards croisés, patrimoine et culture», dans le cadre du 17^e Festival culturel européen en Algérie.

Salle El-Mougar (Alger-Centre)

Jusqu'au 8 juin :

Film «*La z'baida oua nass*» de Yahia Mouzahem, à raison de 4 séances par jour : 14h, 17h, 18h et 20h, sauf les 7 et 8 juin à raison de deux séances par jour.

Jeudi 9 juin à partir de 22h30:

Pensée à Amar Ezzahi

- Nesreddine Galiz
- Mohamed Chetouane
- Aziouz Rais

Vendredi 10 juin à partir de 22h30 :

Pensée à Hadj Boudjemaa El Ankis

- Nawel Illoul
- Didine Karoum
- Hakim El Ankis

Samedi 11 juin à partir de 22h30 :

Pensée à Cheikh Hasnaoui

- Ali Meziane
- aous
- Hasnaoui Amechtouh

Au programme des soirées de Dar Abdeltif durant le ramadhan

Du 9 juin au 1^{er} juillet à partir de 22h30 :

Jeudi 09/06 : Kamel Aziz
Vendredi 10/06 : El Dey
Jeudi 16/06 : Hamdi Benani
Vendredi 17/06 : Hamidou
Jeudi 23/06 : Lila Borsali
Vendredi 24/06 : Djafar Aït Menguellet
Jeudi 30/06 : Imzad
Vendredi 01/07 : Lemma Becharia

Salle Ahmed-Bey de Constantine

Les représentations débiteront à 22h30 :

Le 09 juin
- Segni Rachid
- Lyes Benbakir
- Nada Rayhene
Le 10 juin
- Troupe El Monchid Abd Eldjalil
- Akrouf
- Troupe Abou El Majd
Le 11 juin
- Zakia Kara Torki
- Soriya Zebiri
- Orchestre Féminin de Malouf

CAN-2017

L'Algérie toujours meilleure attaque des éliminatoires

■ La sélection algérienne de football continue de dominer le classement des meilleures attaques des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2017) avec 19 buts après la cinquième et avant-dernière journée clôturée dimanche.

Par Ali S.

Les Verts ont consolidé leur place de leaders grâce à leur victoire en déplacement face aux Seychelles (2-0) jeudi dernier, une victoire leur ayant permis de valider officiellement leur billet pour le tournoi du Gabon. Ils dépassent de six buts le poursuivant immédiat dans le classe-

ment des meilleures attaques, en l'occurrence le Ghana, qui a marqué 13 fois, suivi de la Tunisie et de la RD Congo, auteurs chacune de 12 réalisations. Dans le registre des meilleures défenses, l'Algérie pointe à la 19^e place en concédant 5 buts pour autant de matchs, soit une moyenne d'un but par match. La meilleure défense des éliminatoires



Ph. > D. R.

Championnats méditerranéens 2016 «espoirs» L'Algérie termine avec 2 or et 1 bronze

La sélection algérienne d'athlétisme, composée de sept membres, a récolté deux médailles d'or et une en bronze aux Championnats méditerranéens «espoirs», organisés les 4 et 5 juin à Tunis (Tunisie). Les deux médailles d'or algériennes ont été remportées au 3000 m steeple, respectivement par Ryma Chenah, chez les dames, et Ali Messaoudi chez les messieurs. Chenah, pourtant plus habituée au cross-country, s'était imposée en 10:06.96, devant la Tunisienne Maroua Bouzayani (2^e) en 10:21.63 et l'Italienne Isabel Mattuzzi (3^e) en 10:25.65. Messaoudi s'est quant à lui imposé en 8:49.96, devant le Tunisien Malen Ben Amor (2^e) en 8:53.53 et l'Espagnol Brahim Chakir (3^e) en 8:56.08. La moisson algérienne dans ce tournoi, destiné uniquement aux espoirs dont la tranche d'âge se situe entre 18 et 23 ans, a été bonifiée par une 3^e médaille, en bronze, décrochée par Nadir Gouasmia au 5000 m. L'Algérien a pris la 3^e place, en 14:42.45, derrière le Turc Suleyman Bekmezci, vainqueur en 14:41.03 et l'Espagnol Artur Bossyr (2^e) en 14:41.42. Les sept Algériens qui s'étaient qualifiés pour cette compétition sont Ryma Chenah et Ali Messaoudi (3000 m steeple), Aymen Sabri et Abdessamie Saïdouni (20 km marche), Mohamed Yasser Triki (triple saut), Bilel Tarabhat sur le 10.000 m ainsi que Nadir Gouasmia (5000 m). Triki et Tarabhat représentaient également des chances de médaille aux yeux de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA), mais ils se sont finalement contentés de la 4^e place. Triki, malgré un bond mesuré à 7,58 m, a en effet terminé loin derrière l'Italien Marcell Tacops, vainqueur en 7,95 m, tout comme Tarabhat (30:17.62), auteur d'une bonne entame de course sur le 10.000 m, avant de sombrer dans les derniers tours, laissant le champ libre à deux Espagnols et un Italien. De leur côté, les marcheurs Aymen Sabri et Abdessamie Saïdani ont terminé respectivement aux 10^e et 11^e places, loin derrière le vainqueur italien Francesco Fortuna. **Bilal L.**

ES Sétif

Ait Ouameur, nouvelle recrue estivale

LE MILIEU de terrain de l'USM Harrach, Hamza Ait Ouameur, s'est engagé lundi pour un contrat de deux saisons avec l'ES Sétif (Ligue 1 algérienne de football), a annoncé l'Entente sur sa page officielle Facebook. Il s'agit de la deuxième recrue estivale de l'ESS après le milieu de terrain du RC Arbaâ Islam Bakir, alors que le contrat du gardien de but de l'Amel Boussaâda, Lyes Meziane, a été résilié à sa demande. Les dirigeants sétifiens sont aussi derrière les traces du portier du CA Batna, Hakim Amraoui. Ait Ouameur devrait être imité par le défenseur Mohamed Ziti (JS Kabylie) et l'attaquant Rachid Nadji (USM Alger). Côté départs, le défenseur Djamel Benlameri va

s'engager avec le club saoudien d'Al-Shabab. Une offre officielle est parvenue à la direction de l'ESS qui devra finaliser le transfert dans les prochains jours. L'ES Sétif a enregistré l'arrivée à la barre technique du technicien Abdelkader Amrani, en remplacement du Suisse Alain Geiger. Engagée en Ligue des champions, l'ESS entamera la phase de poules le 19 juin à domicile (22h00) face aux Sud-Africains de Mamelodi Sundowns, dans le cadre de la 1^{re} journée (Gr. B). Les formations égyptienne du Zamalek et nigérienne d'Enyimba complètent cette poule. L'ESS a terminé la saison 2015-2016 à la 5^e place au classement de la Ligue 1 en compagnie du MO Béjaïa avec 44 points. **Reda A.**

jusqu'à celle de la Côte d'Ivoire et de la Sierra Leone avec un seul but encaissé mais seulement en trois matchs. L'Algérie, le Mali, le Bénin, le Maroc, l'Egypte, le Ghana, la

Côte d'Ivoire, le Sénégal, le Zimbabwe et le Cameroun, sont les seules sélections parmi les 50 engagées dans les éliminatoires à être toujours invaincues. Le Gabon (pays organisateur),

l'Algérie, le Ghana, le Cameroun, l'Egypte, le Maroc, le Mali, le Sénégal et la Guinée-Bissau sont déjà qualifiés pour la phase finale.

R. A.

Soudani parmi le quatuor de tête

L'INTERNATIONAL algérien, Hilal Soudani, partage la première place au classement des meilleurs buteurs des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2017) en compagnie de trois autres joueurs avec 5 buts chacun, à l'issue de la cinquième et avant-dernière journée clôturée dimanche. Soudani, absent des rangs des Verts depuis octobre 2015 en raison de blessures à répétition avec son club croate le Dinamo Zagreb, a signé son retour par un but lors de la victoire en déplacement de l'Algérie face aux Seychelles (2-0) jeudi dernier. Il partage la première place avec Jedor (Liberia), Kebede (Ethiopie) et Razak (Burundi). Soudani (28 ans), deuxième meilleur buteur en activité de l'équipe nationale, a porté à 18 son capital buts sous le maillot des Verts, rejoignant Rafik Saïfi dans le classement des goleadors historiques de la sélection algérienne, un classement toujours dominé par Abdelhafid Tasfaout, auteur de 34 réalisations. **R. N.**

MC Alger

Chaouchi auditionné par la commission de discipline de la LFP

Le gardien de but du MC Alger (Ligue 1 algérienne de football), Faouzi Chaouchi, a été auditionné lundi par la commission de discipline de Ligue de football professionnel (LFP) pour son agression présumée sur le portier de l'ES Sétif, Abderraouf Belhani, a appris l'APS auprès de cette structure. Chaouchi a été signalé sur la feuille de match MC Alger-ES Sétif (2-2), disputé le 27 mai dernier au stade Omar-Hamadi, dans le cadre de la 30^e et dernière journée du championnat, au même titre que le portier sétifien. Après le coup de sifflet

final, un envahissement de terrain a eu lieu, suivi d'une mêlée générale ayant impliqué Chaouchi et Belhani. La commission de discipline de la LFP a infligé deux matchs à huis clos au MC Alger et un seul match à l'ESS suite à cette affaire. Selon la presse spécialisée, Chaouchi, auteur d'une belle fin de saison avec le MCA, encourt jusqu'à six mois de suspension ferme. La commission de discipline devra rendre son verdict lundi soir ou mardi.

S. A.

Football/Transfert

Feghouli en route vers West Ham

La formation de West Ham (Premier league anglaise de football) aurait trouvé un accord avec le milieu international algérien Sofiane Feghouli, dont le contrat avec le FC Valence (Liga espagnole) a pris fin, rapporte lundi le site spécialisé Westhamworld. Annoncé initialement à Fenerbahçe (Turquie), Feghouli pourrait atterrir en Angleterre. West Ham, qualifié au tour préliminaire de l'Europa League, veut le chiper à Fenerbahçe, en butte à des problèmes financiers ces derniers temps, ajoute la même source. Outre les «Hammers» de West Ham, le N.10 des Verts intéresse également l'équipe espagnole du FC Séville,

où l'entraîneur Unai Emery en fait une priorité. Emery pense que Feghouli pourrait relancer sa carrière au club andalou après une dernière saison difficile avec Valence au cours de laquelle il n'avait inscrit qu'un seul but. Feghouli n'a pas trouvé un terrain d'entente avec ses dirigeants pour prolonger son bail après six ans de présence dans cette formation. Le milieu offensif de 26 ans a pris part jeudi dernier à la victoire de l'Algérie contre les Seychelles (2-0) à Victoria dans le cadre de la 5^e journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2017).

G. I.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Mercuriales des produits agricoles et viandes

Les prix ont flambé à Béjaïa



Ph. > DR

ALORS que les actions de solidarité se sont accentuées envers les familles démunies, que ce soit par des offrandes et autres louziaâ, la distribution des couffins alimentaires, l'ouverture des restaurants du cœur pour les passagers et SDF dans les quatre coins de la wilaya (par l'Etat, les APC, les bienfaiteurs, le mouvement associatif, etc.), dans les marchés les mots solidarité et pitié sont absents vu les prix pratiqués par les commerçants véreux qui n'hésitent pas à élever le prix pour gagner plus d'argent sans se soucier des valeurs d'humanité et de pitié qui doivent prévaloir en ce mois d'adoration de Dieu par le bien, etc. Ainsi, la mercuriale des produits agricoles frais n'a pas dérogé à la règle cette année encore. Les produits agricoles frais et les fruits n'ont pas échappé à la spéculation. Au marché d'Ihaddaden dit marché de «l'Edicmco» ici à Béjaïa, avant-hier, premier jour de jeûne, les prix de certains produits ont connu une hausse encouragée peut-être par l'affluence des ménagères venues faire leurs emplettes. C'est le cas de la tomate qui est cédée au prix de 100 DA et parfois 120 DA, la courgette à 100 et 120 DA. Le tarif de la carotte est fixé à 80 DA et parfois plus. Idem pour la laitue qui est cédée à 80, voire 100 DA. Les haricots sont cotés entre 150 et 200 DA. Seuls les prix de la pomme de terre, les oignons et le poivron sont restés raisonnables, à savoir entre 30 et 35 DA, 25 et 35 DA, 60 et 70 DA, des prix pratiqués avant le ramadhan. Par ailleurs, il faut souligner que les prix pratiqués dans les magasins des produits agricoles et d'alimentation générale sont beaucoup plus élevés que ceux du marché hebdomadaire et des marchés de proximité, comme on a eu à le vérifier. L'écart varie entre 10 à 20% parfois. Pour ce qui est des viandes, les prix sont très élevés, ils varient entre 90 et 1 400 DA pour la viande bovine et la viande ovine et selon la partie que l'on veut. Alors que le poulet est fixé à 260 et 300 DA, voire plus dans les magasins. Par ailleurs, au marché du Ramadhan, ouvert officiellement

hier par le wali et organisé sous le signe «un ramadhan avec uniquement des produits algériens» par la chambre de Commerce et d'Industrie Soummam (CCI) avec le concours de la direction du commerce et la direction des services agricoles, à l'ex-souk-El-fellah d'Ihaddaden dans le but de freiner un tant soit peu la spéculation sur les prix durant ce mois sacré, les produits sont en légère baisse. Le premier jour du ramadhan, les stands n'étaient pas encore tous occupés. La viande de veau qui se vend à l'extérieur entre 900 DA et 1 200 DA est proposée entre 750 et 850 DA, selon le morceau choisi. La viande hachée est affichée à 800 DA le kilo et la viande d'agneau est cédée à 1 250 DA le kilo. Le poulet est affiché à 260 DA et les abats de poulet à 290 DA. Le lapin est proposé 900 DA le kilo. On y trouve des produits laitiers, l'eau minérale, les sodas, les pattes et conserves, les détergents. Ils sont proposés aux clients à des prix légèrement en baisse par rapport à ceux qu'on trouve à l'extérieur. Pour ce qui est des prix des produits agricoles frais, il n'y a pas de différence entre ceux pratiqués à l'extérieur. C'est le cas du poivron, le piment et la courgette qui sont proposés au même prix que dans les magasins de fruits et légumes, à 120 DA le kilo, idem pour la tomate qui est vendue à 100 DA et la pomme de terre à 33 DA. La pastèque et le melon sont cédés respectivement à 65 et 140 DA le kilo. Les dattes de 1^{er} choix sont cotées à 600 DA. A noter que la direction du commerce et des prix de la wilaya (DCP) a initié une campagne de sensibilisation contre le gaspillage des produits alimentaires, notamment le pain, durant le mois de ramadhan. Une équipe de la DCP et des associations de consommateur dont (Talsa) font des tournées à travers les marchés et lieux publics pour sensibiliser les citoyens sur ce phénomène et la nécessité de diminuer les achats pour éviter le gaspillage de la nourriture. Un stand devait être installé à la gare routière pour sensibiliser les voyageurs à ce propos.

Hocine Cherfa

Une 2e session du bac du 19 au 23 juin



Loumis

Djalou@hotmail.com

Tlemcen et Aïn Témouchent

Saisie de près de 600 kg de kif traité

■ Près de 600 kg de kif traité ont été saisis lundi à Tlemcen et Aïn Témouchent par des éléments de la Gendarmerie nationale, des gardes-frontières et des gardes-côtes, indique hier un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Par Hania G.

«**D**ans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des éléments de la Gendarmerie nationale, des gardes-frontières et des gardes-côtes ont saisi 598 kilogrammes de kif traité et 780 kilogrammes de déchets de cuivre à Tlemcen et Aïn Témouchent», précise la même source. Par ailleurs, à Djanet et In Guezzam, des détachements de l'Armée populaire nationale «ont intercepté 13 contrebandiers, 26 immigrants clandestins de différentes nationalités africaines et 4 véhicules tout-terrain». En outre, et «suite au renversement d'un véhicule tout-terrain, à défaut de visibilité, et qui s'apprêtait à franchir nos frontières nationales sud à In Guezzam le 6 juin 2016 à 1h30 du matin, transportant 40 immigrants clandestins (10 hommes, 10 femmes et 20 nourrissons), ce qui a engendré le décès de 37 personnes et la blessure de 37 autres, un détachement de l'ANP,

lors d'une patrouille de reconnaissance, a procédé rapidement à l'évacuation des blessés, en coordination avec les services de la Protection civile, vers l'établissement de santé publique d'In Guezzam et l'hôpital de Tamanrasset».

«Une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances exactes de ce tragique accident», note le communiqué du MDN. H. G.

Pour détention d'armes et entrée illégale en Algérie

Quatre années de prison ferme pour sept Libyens

LE TRIBUNAL criminel près la cour de Ouargla a condamné, hier, sept ressortissants étrangers (libyens) à quatre années de prison ferme, pour détention d'armes et de munitions et entrée illégale en territoire national. Les mis en cause, âgés entre 44 et 70 ans, ont également écopé d'une amende de 100 000 DA. Selon l'arrêt de renvoi, l'affaire remonte au 12 janvier dernier lorsqu'un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) a intercepté dans la wilaya d'Illizi, dans une zone frontalière avec la Libye, à 1,8 kilomètre à l'intérieur du territoire algérien, les mis en cause vêtus de tenues militaires, à bord de véhicules tout-terrain, après les avoir encerclés et procédé à des tirs de sommation. L'opération a donné lieu à la récupération d'armes à feu de catégorie 1 et 4, dont des fusils automatiques, mitrailleurs et à répétition, ainsi que des fusils de chasse semi-automatiques, un lot de munitions et des matériels militaires divers. Le représentant du ministère public avait requis des peines de 10 années de prison ferme à leur rencontre. O. N.

Tizi Ouzou

16 participants au prix «Ali-Maâchi»

DANS le cadre de la célébration de la journée nationale de l'artiste, la direction de la culture de la wilaya de Tizi Ouzou a indiqué, hier, dans un communiqué, que pour le concours organisé à cette occasion 16 participants vont concourir pour remporter les prix dans les œuvres musicales, les arts lyriques et chorégraphiques, les arts cinématographiques et audiovisuels, l'œuvre dramatique théâtrale (interprétation, mise en scène...) et les arts plastiques et visuels (peinture, sculpture, design...). «Les trois meilleures œuvres sélectionnées dans chaque discipline se verront décerner une somme d'argent encourageante ainsi qu'un certificat de mérite», toujours selon la direction de la culture de la wilaya de Tizi Ouzou. La remise des prix aux lauréats de ces concours aura lieu à l'occasion d'une soirée aujourd'hui mercredi (08 juin) au niveau du théâtre régional Kateb-Yacine et dédiée à l'artiste «Houche Abderahmane». Durant la même soirée, il sera également procédé à la remise d'un autre lot de cartes professionnelles d'artiste par les services de la direction de la Culture après celle effectuée en février écoulé au profit de 205 artistes. Hamid M.